

THIAVILLE/Meurthe, le 4 Juin 1974

E N T R E - N O U S

LE CONSEIL : Une longue séance a réuni les Conseillers vendredi dernier, 31 Mai. De nombreuses questions ont été étudiées et des décisions prises:

LOTISSEMENT : Les Conseillers:

- Approuvent le devis de viabilité de la 2ème tranche du lotissement présenté par les services de l'Equipement de Baccarat, devis s'élevant à la somme de 92 662,92 F;
- Autorisent le Maire à mettre en adjudication les travaux de voirie et d'assainissement;
- Désignent Messieurs NITKOWSKI et CUNY pour l'assister dans cette opération;
- Décident que le financement sera réalisé comme pour la première tranche: en demandant une avance de fonds aux lotisseurs;
- Accordent à Monsieur TOLETTI, propriétaire de la parcelle 2I, l'autorisation de céder ladite parcelle à Monsieur LABARRIERE André conformément à l'article 2/5 du règlement de construction.

RENOVATION DU RESEAU D'EAU PLUVIALE:

- Pour aider au financement de cette opération qui sera réalisée prochainement, les Conseillers Décident de solliciter un emprunt de 50 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

DESTINATION DES COUPES:

- Le Conseil Décide de destiner la parcelle n° 25 aux affouages de 1975 et de vendre en bloc et sur pied en octobre prochain les parcelles n° 27 - 34 et une partie de la parcelle 18.

AFFOUAGES:

- L'exploitation de la coupe affouagère, parcelle 22, est terminée. Les affouagistes sont invités à se faire inscrire en Mairie jusqu'au vendredi 14 Juin inclus.

Le nombre de stères alloués (2 environ) suivant le nombre des inscrits, sera confirmé ultérieurement en même temps que le prix qui sera fixé par le Conseil.

En ce qui concerne le transport de la coupe à domicile, compte tenu des difficultés rencontrées pour se faire livrer en raison du peu d'importance de la livraison et également par les divers transporteurs gênés par la dispersion des lots attribués, le Conseil envisage cette année et à titre d'essai, de faire livrer les portions à domicile.

En conséquence, plusieurs transporteurs seront contactés en appel d'offres pour le prix du transport par stère (T.T.C.) par soumission cachetée.

Le transporteur ayant offert le prix le plus avantageux pour les affouagistes sera déclaré transporteur exclusif et devra se conformer au délai de livraison qui sera fixé.

.../...

S.M.I.G. :

- Le Conseil Fixe le salaire horaire des employés communaux à 6,50 F à compter du 1er Mai 1974.

FOURNITURE D'EAU aux HABITANTS de LACHAPELLE:

- Saisi d'une demande émanant de Monsieur le Maire de LACHAPELLE et de son Conseil Municipal, pour que les riverains de ce village soient reliés au réseau d'eau de THIAVILLE, les Conseillers de Thiaville Donnent leur accord.

Les modalités de perception du prix du mètre cube d'eau consommée seront fixées ultérieurement.

FETE PATRONALE:

- Le bail de location de la fête patronale étant arrivé à expiration, le Conseil Autorise le Maire à le mettre à nouveau en adjudication.

REEMPLACEMENT de CHENEAUX:

- Après étude des diverses offres de prix présentées par 3 entreprises de plomberie, les Conseillers confient les travaux à l'entreprise CHAUDRON et WARYN de Raon-l'Etape pour le remplacement de la totalité des chéneaux du bâtiment de la Mairie et d'une partie de celui du Groupe Scolaire.

VACCINATION ANTITÉTANIQUE:

- Seront vaccinées gratuitement en 1974 toutes les personnes qui le désireront et en particulier les personnes âgées n'ayant jamais reçu de vaccination antitétanique ou ayant été vaccinées depuis plus de 10 ans.

Se faire inscrire le plus tôt possible à la Mairie.

NOUVEAUX HABITANTS:

- Monsieur et Madame SERTEL Bernard et leur fils se sont installés au N° 7 de la rue du Moulin;
- Monsieur et Madame FLAVENOT Lucien occupent leur nouvelle habitation sur le lotissement.

A ces deux familles, nous souhaitons une cordiale bienvenue.

GENEROSITE:

- Monsieur Marcel LEMAIRE a fait don de 100 f à la section des Anciens Combattants de THIAVILLE. Le Président et les Anciens Combattants l'en remercient vivement.

PERCEPTEUR:

Monsieur le Percepteur de Baccarat sera en Mairie le lundi 10 Juin prochain de 9 H à 10 H pour les opérations habituelles.

FETE SPORTIVE:

La section Gymnastique du Foyer Rural organise le 7 Juillet prochain au terrain de sport une grande fête avec la participation de plusieurs sociétés.

Venez nombreux les encourager.

E N T R E - N O U S

ASSEMBLEE MUNICIPALE. - Le Conseil, réuni dimanche dernier à 11 heures, a décidé:

- de faire débarder les affouages. Monsieur Jean-Paul YOCOM, débardeur forestier, ayant soumissionné au prix le plus bas, est chargé de débarder le bois de chauffage de la parcelle 22 jusqu'au domicile des affouagistes à THIAVILLE, avant le 15 août prochain;

- d'attribuer aux 117 affouagistes inscrits deux stères de bois de chauffage (un stère de hêtre et un stère de chêne) au prix de 60 francs la portion, rendue à domicile.

Cette somme sera encaissée lundi prochain 24 Juin de 9 heures à 10 heures en Mairie par Monsieur le Percepteur de Baccarat;

- Le prix de vente du bois de chauffage restant disponible (80 stères) est fixé à 35 Francs le stère de chêne et à 45 Francs le stère de hêtre rendu à domicile, à THIAVILLE.

Se faire inscrire en Mairie où toutes indications utiles sur la répartition du disponible seront données;

- Immeuble en péril: Le Maire expose au Conseil la situation de l'immeuble de Monsieur Robert CHARTON, sis au carrefour de la Mairie en bordure de la route départementale N° 158, qui a été sinistré par faits de guerre;

Le propriétaire dudit immeuble a obtenu en 1948 le permis de construire en ce qui concerne l'habitabilité, mais avec la mention suivante " Cet immeuble est frappé d'alignement. En conséquence des travaux de remise en état de stricte habitabilité sont seuls autorisés par le présent permis."

Actuellement, l'angle de cette maison menace ruine, ce qui est un danger permanent pour les occupants et pour les usagers de ce carrefour très fréquenté.

En conséquence, le Conseil émet le voeu que le plan d'alignement, pour cet immeuble, soit réalisé d'urgence et que la dépense soit supportée par le Département ou par l'Etat;

- ROUTE Départementale N° 159. - Le Conseil émet également le voeu que la route départementale N° 159 soit remise en état, élargie et rectifiée en raison du trafic intense qu'elle supporte, celle-ci étant bordée d'habitations sur sa presque totalité.

La fréquentation de cette route en très mauvais état par un nombre important d'écoliers à pied ou à bicyclette crée un danger permanent.

VACCINATIONS. -

La prochaine séance de vaccinations aura lieu le mercredi 26 Juin à 14 Heures à la Mairie.

- DT Polio : 3ème injection;
- Polio buccal : 3ème prise;
- DT Polio rappels de l'an dernier et tous les 5 ans (pour les rappels, apporter les urines).

THIAVILLE - LACHAPELLE - INFORMATION

La Ruche Infantile fonctionnera du 1er Juillet au 26 Juillet inclus, dans les locaux du Groupe Scolaire de Thiaville.

La fête de fin de Ruche aura lieu le dimanche 28 Juillet après-midi.

Inscription des enfants:

Deux imprimés ont été distribués récemment:

- une feuille de renseignements pratiques (à conserver);
- une fiche familiale de renseignements (à remplir). Cette dernière fiche est à remettre, entièrement complétée à Mr ou Mme JACQUEL, dès que possible. Cette feuille servira de demande d'inscription.

La visite médicale des enfants sera effectuée, le premier jour, par le Docteur CHAPUT, de Raon-l'Etape.

Un dernier mot:

La Ruche est réservée aux enfants de nos deux villages, même s'ils fréquentent un établissement scolaire autre que celui de Thiaville, sous réserve que les parents, grands parents ou personnes en ayant la garde soient titulaires de la carte de l'Association (prix: 10 F).

Pour le cas où cette petite formalité ne serait pas remplie, il sera encore possible de réparer cet oubli en s'adressant aux monitrices de la Ruche.

M. J .

Inscriptions scolaires

Le Directeur de l'école de THIAVILLE inscrira les nouveaux élèves le jeudi 27 Juin entre 17 h et 18 h 30. Se munir du livret de famille et des certificats de vaccinations obligatoires.